



## Espaces publics de type rues

### RUE AUX ECOLES Paris - France



En cours



AREP, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris, ville de Paris

Et si les rues attenantes aux établissements scolaires étaient non seulement apaisées de la circulation routière, mais complètement transformées? C'est le pari de la Ville de Paris, qui après avoir mené des démarches d'apaisement de la circulation à la rentrée 2020, a lancé un appel d'offre à la fin de l'année 2021, afin de déterminer la programmation de ces rues. Lauréat du second lot, AREP travaille sur deux rues dans le 18ème et une rue dans le 20ème arrondissement.

Pour repenser l'aménagement de ces rues, AREP se heurte au constat de la perte d'autonomie des enfants en ville, notamment liée au modèle du tout automobile. Le postulat initial était que l'amélioration des conditions de déplacements pour les piétons était non seulement susceptible d'améliorer la sécurité, mais également le sentiment de confort, la lisibilité des espaces, ainsi que l'universalité des usages.



## Une démarche de concertation préalable

Une démarche de concertation a été menée par le CAUE de Paris, avec les établissements scolaires, élèves et parents d'élèves, afin de recueillir les besoins exprimés sur les différentes rues, les contraintes, ainsi que les potentialités.

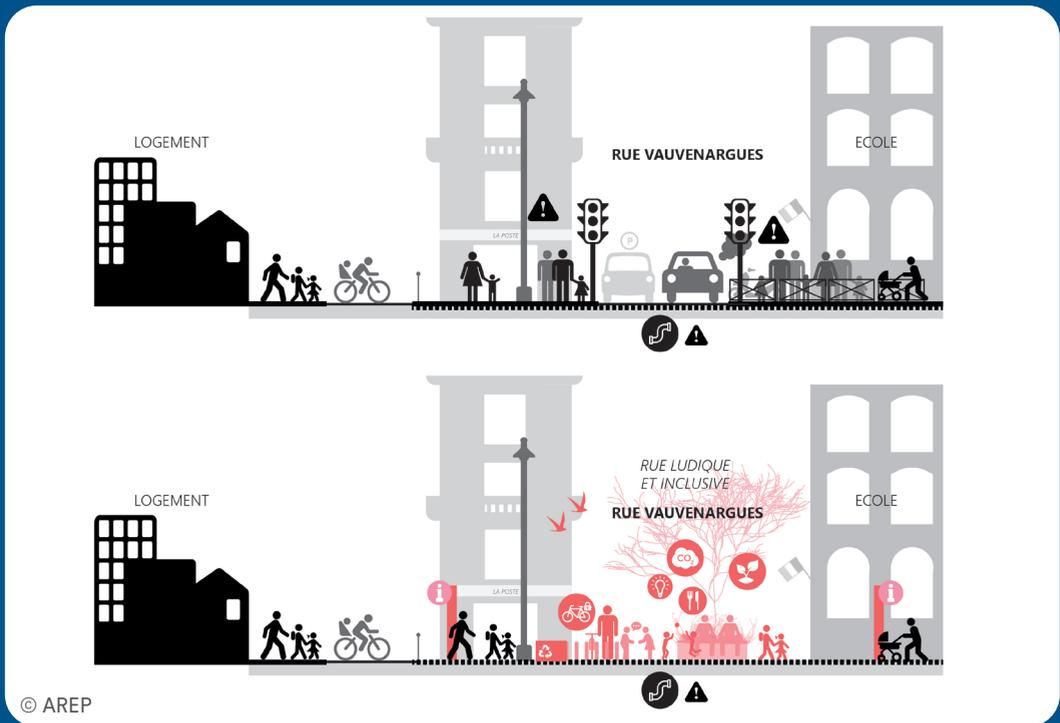


© CAUE75

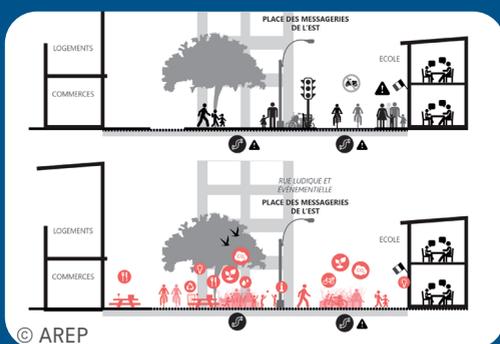


## Une programmation thématique

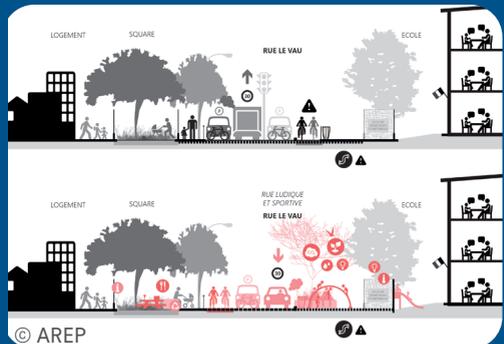
Une programmation thématique a été mise en place sur les différentes rues : la rue événementielle, la rue culturelle, la rue sportive, en fonction des spécificités locales, et en s'attachant à respecter l'identité de chaque rue et son histoire. Une forte attention a été portée à la biodiversité, dans la recherche d'un nouveau modèle paysager, au-delà de l'automobile.



Rue Vauvenargues - la rue culturelle



Place des Messageries de l'Est - la rue événementielle



Rue Le Vau - la rue sportive



## Espaces publics de type rues



## Un prototypage des aménagements



© AREP

Il est prévu la réalisation d'un prototypage des futurs aménagements, associant des ouvrages d'assise, des propositions de réaménagement, de plantations, des éléments de signal, etc. Des réflexions ont été portées sur la nature du mobilier à développer, en termes de modularité et d'universalité dans les publics recherchés. L'objectif est bien que selon différents moments de la journée, et des usagers différenciés, les aménagements proposés puissent répondre à leurs besoins spécifiques avec la même qualité. A titre d'exemple, les bancs doivent être aussi agréables à l'usage pour les enfants que pour les personnes âgées.



© AREP

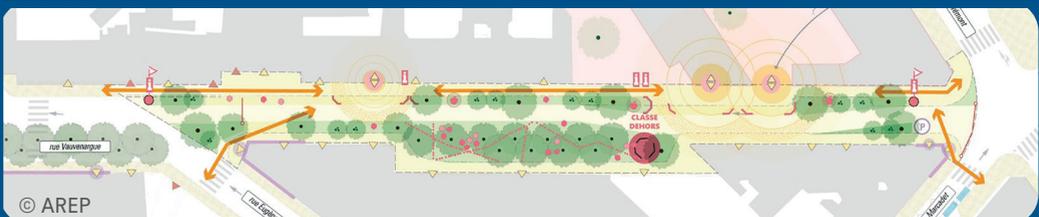


La question de l'ancrage des solutions développées était cruciale, en ce que l'identité paysagère parisienne, avec ses codes largement identifiés, a été le socle des futurs aménagements. Ceux-ci devaient évoquer ces derniers sans proposer un nouvel imaginaire. La couleur verte, les kiosques, autant d'éléments repris dans la programmation.

**++ CONFORT ENFANTS ET PIÉTONS**

**++ BIODIVERSITÉ**

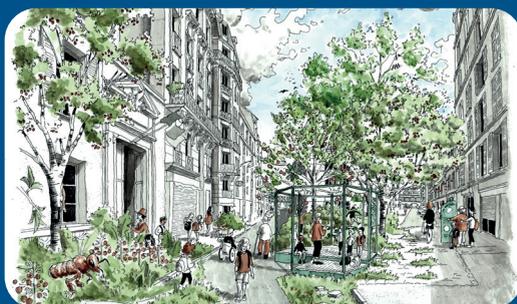
**++ USAGES**



© AREP



Place des Messageries de l'Est - la rue événementielle



Rue Vauvenargues - la rue culturelle



Rue Le Vau - la rue sportive



## Une approche pragmatique

**Développer une approche économe, efficace et universelle : préserver la structure de la voirie, maintenir les fils d'eaux existants.**

**Repartir des codes de l'identité parisienne : ne pas déployer un nouveau langage qui s'additionne aux autres.**

**Proposer des aménagements pérennes : absence de peinture au sol, d'aménagements fragiles et dégradables dans le temps.**

**Développer des installations durables et écologiques : utiliser des dispositifs issus de matières biosourcées ou réemployées.**